

Communiqué pour diffusion immédiate

IMPLANTATION DE CONTENUS EN ORIENTATION AU PRIMAIRE EN 2017

LE MINISTRE PROULX IMPROVISE

Montréal, le 28 avril 2017. – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) dénoncent d'une même voix l'improvisation du ministre Proulx qui annonce que l'implantation graduelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle se poursuivra en 2017-2018 par le déploiement des apprentissages à l'ensemble des écoles primaires.

La présidente de la FSE, Josée Scalabrini, est catégorique. « Encore une décision précipitée, sans vision globale de la grille-matières et sans consultation. Les milieux ne sont pas prêts, les enseignants ne sont pas préparés à offrir ces contenus spécialisés. On en met toujours plus sur les épaules des enseignants. »

La FSE déplore par ailleurs qu'on ajoute encore un contenu aux domaines généraux de formation sans se demander dans quelle matière il faudra en enlever. « La grille-matières n'est pas élastique, on ne peut pas juste en rajouter sans penser qu'il n'y aura pas d'impact sur le reste. Il est impératif de cesser de tout ajouter à la pièce et de revoir la grille-matières dans son ensemble », se désole Josée Scalabrini.

Des conseillères et conseillers d'orientation en renfort

La FSE s'entend avec la FPPE pour dire que le personnel enseignant appelé à dispenser ces nouveaux contenus doit être supporté et formé par ceux dont c'est la spécialité, soit les conseillères et conseillers d'orientation.

Selon Johanne Pomerleau, présidente de la FPPE, « l'orientation va au-delà de la simple acquisition d'un contenu. C'est un processus décisionnel complexe qui nécessite de développer une connaissance de soi tout au long du parcours scolaire et qui doit être accompagné par des professionnels qui possèdent l'expertise nécessaire ».

La FPPE s'inquiète aussi qu'on profite de l'implantation des contenus pour négliger l'importance d'un suivi personnalisé, surtout pour les élèves en difficulté. « Tous les élèves, mais plus encore ceux qui souffrent d'anxiété et les élèves avec des besoins particuliers, doivent pouvoir entreprendre une démarche plus soutenue avec un conseiller d'orientation. »

Or, avec une conseillère ou un conseiller d'orientation pour 2 200 élèves en moyenne au Québec, ils sont déjà en nombre bien insuffisants au secondaire pour répondre aux besoins existants. Ils sont aussi pratiquement absents des écoles primaires, là où le ministre veut implanter les nouveaux contenus.

Alors que le ministre a récemment annoncé l'ajout de 1 500 ressources, il est clair pour la FSE et la FPPE que des conseillères et conseillers d'orientation doivent être ajoutés partout au Québec pour soutenir les milieux dans cette implantation et en garantir la réussite.

Surprise et absence de consultation

Le Comité sur l'orientation professionnelle et scolaire, qui doit être consulté sur l'implantation de ces contenus dans les écoles, ne s'est pas réuni une seule fois au cours de l'année qui s'achève. Le Ministère y avait présenté un bilan partiel et incomplet des projets pilotes menés dans quelques écoles l'année précédente.

« Nous sommes très surprises de l'annonce du ministre, puisque le comité consultatif n'a pas été informé de son intention d'aller de l'avant dans l'implantation des contenus. C'est une façon de faire plutôt questionnable », ont conclu mesdames Scalabrini et Pomerleau.

Profil de la FSE-CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement regroupe 35 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la CSQ.

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec représente 19 syndicats regroupant 7 200 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.). Elle est affiliée à la CSQ.

Renseignements :

Sylvie Lemieux, attachée de presse de la FSE-CSQ
Téléphone : 418 563-7193
Courriel : lemieux.sylvie@fse.lacsq.org

Karine Lapierre, conseillère en communication de la FPPE-CSQ
Téléphone : 514 213-4412
Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org